



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	SARREL
Adresse de l'établissement :	38 rue du Docteur Paul Chevallier - BP 6 72260 MAROLLES LES BRAULTS
Activité de l'établissement :	La société SARREL exerce une activité de traitement de surface et de revêtement électrolytique sur supports plastiques. En complément de son métier de base, SARREL propose des prestations complémentaires telles que la peinture épargne, la peinture de finition et l'assemblage de composants.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	L'activité de SARREL amène à stocker et à manipuler des produits chimiques. Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">- Incendies déclenchés ou alimentés par l'emploi de produits combustibles et inflammables,- Emission accidentelle de fumées et vapeurs toxiques consécutive à un incendie, à un déversement accidentel ou à un mélange incompatible,- Pollution des eaux ou du sol par renversement accidentel de produit ou par déversement des eaux d'extinction des incendies,- Explosion due à l'émission de vapeurs inflammables. Ces phénomènes sont à l'origine des effets suivants : <ul style="list-style-type: none">- Effets thermiques des incendies conduisant dans la situation la plus pénalisante à une gravité qualifiée de « sérieuse »- Effets de surpression conduisant à une gravité qualifiée de « modérée »- Emissions accidentelles à l'atmosphère conduisant à une gravité qualifiée de « modérée » sauf dans le cas d'une erreur de dépotage de javel dans la cuve d'acide chlorhydrique, pour laquelle la gravité de l'exposition au chlore peut être qualifiée de « désastreux »- Pollution par les eaux d'extinction incendie conduisant à une gravité qualifiée de « modérée »- Tous les stockages, aires de dépotage/déchargement, canalisations de transfert des liquides et les bains de traitement de surface se trouvent sur des rétentions qui sont correctement dimensionnées. Tous ces déversements seraient donc contenus sur le site. De ce fait, aucun impact sur les populations riveraines n'est à craindre.

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

Les principaux types de scénarios sont les suivants :

- Scénarios d'incendies
 - Incendie des bâtiments de stockage des pièces à traiter et des produits finis,
 - Incendie de l'aire de déchargement des peintures conditionnées inflammables,
 - Incendie du local et de l'armoire de stockage des peintures conditionnées inflammables,
 - Incendie généralisé des bâtiments de traitement de surface,
 - Incendie des armoires de stockage des peintures inflammables en cours d'usage.
- Scénarios d'explosion
 - Une explosion de vapeurs inflammables au niveau des cabines de peinture par pulvérisation,
 - Une explosion de vapeurs inflammables au niveau du poste de préparation des peintures.
- Scénarios d'émissions atmosphériques
 - Incendie du bâtiment de stockage des pièces à traiter,
 - Incendie généralisé du bâtiment Usine abritant les lignes de traitement de surface et les installations de Pose/Dépose/Contrôle,
 - La rupture des bains de traitement de surface,
 - La rupture des canalisations de transfert des matières premières chimiques, l'erreur d'introduction de matières premières, l'évaporation d'acides sous l'effet de la chaleur de l'incendie de l'aire de déchargement des produits chimiques.

Moyens de prévention

Divers moyens de prévention permettent de prévenir les dangers mentionnés dans l'analyse des risques :

- L'implantation des différents bâtiments de stockage et de traitement avec des distances d'éloignement minimales entre chaque infrastructure,
- Les équipements et moyens de sécurité mis en place (alarme, détection, etc.),
- Les règles et procédures d'exploitation (interdiction de fumer dans les zones de travail, permis de feu pour tout travail par point chaud, etc.),
- Le nettoyage et rangement régulier des postes de travail,
- Tous les équipements électriques sont conformes à la réglementation, contrôlés et entretenus régulièrement.

Moyens d'intervention

Des moyens d'intervention sont présents sur le site afin de réagir rapidement à tout évènement accidentel. Outre les moyens humains (personnel formé, entraîné), des moyens en termes d'équipement sont disponibles (extincteurs, RIA, dispositif d'extinction automatique, réserve incendie).